



Christian Ducharme a entrepris sa carrière d'architecte paysagiste en 1982. Après avoir contribué au développement de plusieurs firmes en architecture de paysage, il fonde Projet Paysage en 1992.

À titre d'associé, il a acquis une solide expérience dans la gestion de grands projets et possède une connaissance approfondie des aspects techniques et administratifs. Ayant œuvré à la fois pour les secteurs publics et privés, il a acquis une aisance à mener des équipes de travail dans des contextes variés.

Monsieur Ducharme a de l'expérience tant au niveau du Master Planning que de la conception de projets dans les domaines immobiliers, récréotouristiques, hôteliers et institutionnels.



01



02

L'ARCHITECTE PAYSAGISTE COMME CHEF D'ORCHESTRE DE LA DÉFINITION DE L'EXPÉRIENCE TOURISTIQUE

Depuis sa création en 1992, la firme Projet Paysage a su développer une expertise spécifique dans la planification et le développement de projets d'aménagement de grande envergure et de type touristique. Actuellement, la firme travaille sur la conception de deux stations de villégiature de ski en Suisse, une nouvelle station de ski dans Charlevoix et de nombreux autres projets liés au tourisme dans le monde. Parmi ces clients, de nombreux opérateurs hôteliers tels que Château Bonne Entente, Le Scandinave, Le Quintessence, Fairmont Hotels and Resorts, Westin Hotels and Resorts, Royal Reef Resort, etc.

Au travers de ses nombreuses années d'expérience, monsieur Christian Ducharme, associé principal, a réussi à créer et à fidéliser un réseau de clients issus du domaine privé autant au Québec qu'ailleurs en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, mettant en valeur l'importance du rôle de l'architecte paysagiste dès le début de la planification du projet. Sa démarche de projet repose sur un processus participatif au cours duquel son bureau réalise, avec les différents intervenants, l'émergence de la vision du projet. Son travail a permis non seulement de positionner l'architecte paysagiste comme un intervenant clé pour ce type de projets, mais aussi de rendre son intervention quasi indispensable en amont du projet. De cette vaste expérience, il peut témoigner du rôle central que doit jouer l'architecte paysagiste dans la planification et le développement des grands ensembles touristiques, soulignant que l'apport de celui-ci va bien au-delà des jeux d'ordre conceptuel ou esthétique, car ils permettent un apport autant en termes de rentabilité commerciale de ces projets qu'en termes de durabilité écologique.

La majorité des développements touristiques sont basés sur des attraits et spécificités liés au paysage et aux personnes qui l'habitent : la beauté du lieu, les activités, les caractéristiques des populations locales, le contexte régional, les aspects culturels et, bien entendu, l'expérience. Ce type de projets impose donc une compréhension au sens large de tous les enjeux qui gravitent autour du projet. Par définition, l'architecte paysagiste possède une approche holistique qui fait de lui l'intervenant clé qui unit et rassemble toutes les composantes inhérentes au projet. En effet, l'apport de l'architecte paysagiste face à cette sensibilité favorise une meilleure définition et une meilleure compréhension de la part des promoteurs en ce qui a trait aux qualités du site de leur projet, mais aussi de leurs potentiels.

Les grands ensembles touristiques ne se réalisent pas en une seule étape. Ils impliquent un nombre important de facteurs : intégration aux infrastructures existantes, intégration au contexte géomorphologique du site et intégration au contexte social et culturel. Ces projets s'échelonnent dans le temps et cela comporte de multiples aspects. Le point de départ de ces projets pour un promoteur est d'avoir un plan directeur qui offre une vision projetée dans l'avenir. Dans ce but, le processus d'Envisioning devient un puissant outil permettant de cristalliser une vision par le biais de l'implication de l'ensemble des intervenants liés au projet. L'Envisioning, que l'on pourrait traduire par Idéation, permet de définir dès le départ le sens, la forme, l'aspect et même l'opérabilité que prendra un site de villégiature. Il s'appuie sur les principes de base de la vision stratégique qui est un processus qui engage toute une communauté organisationnelle dans l'intégration de son expertise et expérience dans l'action unie. En s'inspirant du

principe de brainstorming et de la vision stratégique, le processus d'Envisioning fut conçu pour répondre à un besoin inhérent au projet : celui de créer une vision unique et propre au projet pour servir de guide dans toutes les étapes de développement de celui-ci, autant au plan conceptuel qu'au plan économique, commercial, marketing, etc. L'Envisioning assure que le site de villégiature, une fois terminé, sera l'accomplissement d'objectifs communs où se matérialisent les connaissances, les rêves et les aspirations de l'équipe de projet afin de créer l'expérience ultime, parfaitement adaptée à la spécificité du site.

Lorsqu'il s'agit de créer un ensemble touristique, l'architecte paysagiste se chargera de lui conférer des espaces qui correspondent à la région, historiquement et culturellement. Ces espaces doivent s'adapter au paysage, aussi dramatique puisse-t-il être. Ils doivent s'intégrer avec aisance au paysage naturel et permettre de constater que celui-ci a évolué avec le temps. →

01. Place Centrale Blue Mountain, Ontario

02. Club House Gold Le Maitre, Saint-Jovite, Québec


EN PLUS DE RÉPONDRE AUX ATTENTES ET BESOINS DES CLIENTS, L'ARCHITECTE PAYSAGISTE A POUR OBLIGATION DE GARANTIR UNE COHÉRENCE DE L'INTÉGRATION CONTEXTUELLE TELLE QUE :

- le respect des différents types de réseaux bleu ou vert existants : la connexion des usagers avec la nature s'en trouve grandement bonifiée, mais aussi les stratégies de gestion de l'eau, y compris le drainage de surface, qui favorisent une bonne gestion écologique du développement ;
- l'exploitation des potentiels géomorphologiques du site: ensoleillement, vues, zones humides, microclimats, etc.; ces éléments sont dans bien des cas les facteurs initiateurs du projet souhaité par les promoteurs dont il devient primordial de tirer profit ;
- le respect de la topographie existante : en effet, la perturbation du site par une stratégie d'implantation des activités et du cadre bâti judicieuse permettra en outre de faciliter le processus de construction et, par le fait même, d'en réduire les coûts ;
- l'intégration du cadre architectural proposé passe par la maîtrise des composantes architecturales et de leur logistique opérationnelle ;
- la définition de l'accès au site, la hiérarchie des routes et des systèmes de transport en commun, le réseau de transport actif et passif, mais aussi la stratégie d'intégration des surfaces de stationnement faciliteront la logistique de l'opérateur ;
- l'intégration des stratégies environnementales favorisant une réduction de l'impact sur l'environnement, autant durant la phase de construction que d'exploitation.



Ces quelques éléments et composantes du travail de l'architecte paysagiste représentent un bref échantillon du spectre de son expertise. Ces stratégies contribuent à l'essence même du projet. Il s'agit de créer un réseau piétonnier qui doit être célébré par tous les moyens. Il importe de créer une cohérence dans la qualité de la conception dans ses moindres détails. La diversité devient un mot critique à cet égard où l'échelle des espaces et les proportions du cadre bâti doivent s'harmoniser pour créer le sentiment de bien-être recherché. La variété des échelles engendre une variété d'expériences qui se doivent d'être différentes de celles que l'on vit dans notre quotidien.



Le but de ce travail est de créer des espaces favorisant les interactions humaines. Au travers de ces expériences, les usagers vivent la réelle valeur ajoutée de ce type de projets, valeur que l'on pourrait résumer par les souvenirs qu'ils en retiennent. Les activités récréatives sont une célébration des cinq sens! De plus, l'architecte paysagiste contribue à façonner l'environnement commercial et, donc, au succès des futurs commerces qui sont un élément clé de l'expérience positive du visiteur et de la rentabilité de l'ensemble touristique. C'est par la maîtrise de ces différentes facettes du projet que l'architecte paysagiste est appelé à jouer un rôle prépondérant dans la création d'ensembles touristiques. 

03. Extrait du Plan directeur de Verbier en Suisse

04. Étude volumétrique et intégration au site Mayen de l'Ours en Suisse